

ERASMUS+ DISPOSITIF INCLUSION & ECO RESPONSABILITÉ



INCLUSION

- Complément financier forfaitaire « soutien inclusion »
- Attribué aux participants répondant à des critères définis → [voir la liste](#)
- Sur présentation des justificatifs
- 250€ par mois pour les mobilités de 2 mois minimum
- Forfait unique de 100€ pour les mobilités courtes de 5 à 14 jours

ECO RESPONSABILITE

- Utilisation d'un mode de transport à moindre empreinte carbone : train, bus, co-voiturage via une plateforme de réservation, vélo
- Pour l'aller et le retour, et pour au moins 80% du trajet
- Sur présentation des justificatifs
- La distance est calculée sur la plateforme:
<https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/distance-calculator>

Distance parcourue	Moyen de transport STANDARD	Moyen de transport ECO RESPONSABLE
100 à 499 km	211 €	285 €
500 à 1999 km	309 €	417 €
2000 à 2999 km	395 €	535 €
3000 à 3999 km	580 €	785 €
4000 à 7999 km	1 188 €	1 188 €
8000 km ou plus	1 735 €	1 735 €



ERASMUS+

Liste des critères définis pour le soutien inclusion

Critères pour les personnes	Justificatifs
<p>1. en situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD)</p>	<p>Attestation de décision MDPH <u>ou</u> attestation de maladie longue durée <u>ou</u> carte invalidité, etc.</p>
<p>2. habitant dans une commune classée Zones de revitalisation rurale (ZRR)</p> <p>https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/zonage-de-politiques-publiques?z1=&pos=</p>	<p>Attestation de domicile (facture d'énergie, d'eau, assurance habitation). Si le nom du participant ne figure pas sur l'attestation de domicile, cette-ci est à compléter par une attestation sur l'honneur au nom de l'hébergeant ou un certificat administratif de l'établissement d'envoi, etc.</p>
<p>3. habitant à une adresse classée Quartiers Prioritaires de la Ville</p> <p>https://sig.ville.gouv.fr/</p>	<p>Attestation de domicile (facture d'énergie, d'eau, assurance habitation). Si le nom du participant ne figure pas sur l'attestation de domicile, celle-ci est à compléter par une attestation sur l'honneur au nom de l'hébergeant ou un certificat administratif de l'établissement d'envoi, etc.</p>
<p>4. boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux échelons 6 et 7</p>	<p>Notification d'attribution de bourse.</p>